

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 53 (1915)
Heft: 27

Artikel: Oraison funèbre
Autor: Mérine
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-211385>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ORAIISON FUNÈBRE

L'AUTRE jour est décédé, après une longue maladie, Ulysse Bossaton. Depuis longtemps déjà, l'état de santé de Bossaton donnait de l'inquiétude à ses nombreux amis (d'ennemis il n'en avait pas). En présence de la perte douloureuse et irréparable que notre ville et le canton viennent d'éprouver, qu'il nous soit permis de dire en quelques mots ce que fut Bossaton. Il suivit les classes primaires, puis le Collège et fut envoyé à Oberbipp pour apprendre l'allemand. Bossaton était fils de ses œuvres. Au militaire, où il arriva au grade de brigadier du train, ses capacités stratégiques et tactiques furent remarquées.

Longtemps il présida la Commission des écoles et le Conseil de paroisse, où ses communications étaient marquées au coin d'un tel bon sens, que le Conseil d'arrondissement où il était délégué l'envoya au Synode.

Au Grand Conseil, où il siégea pendant plusieurs législatures, et au Conseil communal, on appréciait la largeur et l'étendue de ses connaissances, s'il n'a jamais pris la parole, son opinion était toujours écoutée au sein des commissions. Ses hautes capacités et son savoir aussi étendu que varié l'avaient fait distinguer et depuis peu de temps qu'il était juge et membre de la Commission d'impôts, on vantait ses idées conciliantes et impartiales. Dans une sphère plus modeste, comme porte-jet de la pompe communale, on l'a vu souvent témérairement exposer sa vie. La section des Secours mutuels l'avait délégué à l'assemblée de Moudon, mais la maladie l'empêcha de s'y rendre, ainsi qu'à la Commission de surveillance d'endiguement du Rio Graubon.

Dans ses rapports avec le public, il était très bienveillant et d'un abord facile; le riche comme le pauvre avait volontiers recours à ses conseils. Il était d'un caractère gai, et nul ne disait avec autant de charme ces bonnes vaudoiseries qu'il aimait tant.

Il laissera le souvenir d'un homme honnête, loyal, d'un Vaudois de vieille roche, d'un ami sincère et dévoué, d'un bon époux et d'un excellent père de famille.

Que sa nombreuse famille (10 enfants), dont nous partageons la douleur, reçoive ici l'expression de toute notre sympathie. Adieu, Bossaton! Adieu!

(Communiqué par MÉRINE.)

L'enseigne. — On lisait, il y a plusieurs années, sur l'enseigne d'un magasin de la rue du Grand-St-Jean, à Lausanne — il n'existe plus :

*N'allez pas vous faire voler ailleurs.
Entrez ici!*

Un sage. — Un propriétaire réclame deux termes à son locataire :

— Vous devriez comprendre, dit-il, que celui qui paie s'enrichit.

— Oh! bien, monsieur, répond le locataire, je ne suis ni ambitieux, ni intéressé.

LE DERNIER MOT

TOUCHANT le dernier article de Pierre d'Antan, sur des questions d'orthographe, et la lettre de M. Md., à Ste-Croix, à laquelle il a donné lieu, voici encore une carte, venue de Genève et par laquelle nous clorons le débat :

Genève, 29 juin 1915.

Messieurs les rédacteurs,

Vous avez, avec raison, entrepris, une campagne contre les trop nombreux écrivains qui massacrent notre belle langue française. Permettez-moi de vous apporter ma modeste contribution en ce qui concerne deux expressions

que nos journalistes et orateurs emploient actuellement à tort et à travers :

Primordial, pris dans le sens de « premier ordre », alors qu'il signifie « d'ordre primitif » : *Primordiam* : commencement.

Intlassable, mot qui n'est pas français, tout en méritant de l'être, mais sous sa forme logique : *illassable*.

Parlerai-je encore de l'expression *maximal* et de tant d'autres inconnues de l'Académie et de Littré? Non, je préfère m'abstenir; elles sont en trop grand nombre et je me borne à signer :

Un disciple de Plud'hun.

FEUILLETON DU « CONTEUR VAUDOIS »

LES ANES DOUCHY

PAR BENJAMIN DUMUR

VI

Depuis longtemps on parlait de grandes transformations qui devaient s'opérer à Ouchy. Ces messieurs étaient venus plusieurs fois examiner les lieux. Ils avaient mesuré le terrain avec des chevillères et des lunettes; ils avaient pris des notes dans leurs carnets et fait des comptes sur le papier. Enfin on connut les projets exacts. Il s'agissait d'élever, à l'orient du village, un magnifique hôtel pour les Anglais. On abattrait des maisons, on construirait des quais, on draguerait le port. Les plans furent adoptés et les travaux mis au concours. — M. Marlet eut une idée. J'ai les matériaux, se dit-il; j'engage des ouvriers, j'achète des chars, je me charge de tout le grand quai, remblais et maçonnerie, je fais fortune;... en avant. Marlet donc entreprit l'affaire. Jamais on ne l'avait vu se démentir autant. Il ne passait plus que deux heures par jour au café du Lac. Le brigantin faisait course sur course : les blocs de pierre s'entassaient sur le rivage. Ce n'était partout que charrettes, radeaux, maçons, manoeuvres, sable, gravier et chaux hydraulique. Louis Bernard avait abandonné à un autre la conduite de ses ânes; il dirigeait les charrois, faisant transporter la terre depuis l'emplacement destiné à l'hôtel jusqu'au lac. M. Marlet, qui connaissait fort bien les capacités de son domestique, voulut en profiter. Le soir, depuis quatre heures, il dressait les comptes et tenait les écritures. Le samedi il payait les ouvriers.

Il faisait un temps magnifique, pas un nuage au ciel, pas une ride sur le lac. A l'horizon, plusieurs barques, avec leurs élégantes voiles latines, se détachaient sur les eaux foncées. Elles paraissaient immobiles. Le soleil allait disparaître derrière la chaîne du Jura; ses rayons obliques coloraient encore les montagnes des teintes variées du couchant. Oh! que le spectacle était beau! — Comme d'habitude, l'Helvétie vint s'appliquer contre les flancs du ponton. Un essaim de voyageurs de toutes races et de toutes langues descendaient à terre. L'un d'eux doit nous occuper.

— C'est bien là Ouchy, demanda-t-il au capitaine du bateau à vapeur, en remettant son billet.

— Oui, monsieur.

— Oh! parfaitement, la contrée a du caractère;... une tour romaine, sans doute... A propos, j'ai une malle de cuir, un coffre, un carton à chapeau et un sac de nuit;... vous aurez l'obligeance...

— En règle, en règle, on s'occupera de vos effets; circulez.

Arrivé sur la plateforme qui se trouve à l'extrémité de l'embarcadère, notre Parisien, ce devait en être un, s'appuya nonchalamment contre la barrière, puis entama la conversation avec une connaissance restée sur le bateau.

— Dites donc, Armand, bien des salutations de ma part à mon cousin.

— Je n'y manquerai pas.

— Vous le trouverez à Montreux, je pense;... vous y passez?

— Dans deux jours.

— Recommandez-lui de venir me voir au passage, lorsqu'il retournera à Genève. Eh! mille excuses, madame!

Ces dernières paroles s'adressaient à une vieille Savoyarde, sur la jupe de laquelle le Français venait de poser le pied.

— Ça, je réclame un cuissot de votre premier chamois (c'était de nouveau Armand qui était l'interlocuteur); vous me l'avez promis, vous vous en souvenez, j'espère?

— Parbleu! avant un mois j'entre en chasse.

— Dans les petits cantons?

— Cela va sans dire : l'animal ne loge que dans les montagnes.

— Heureuse chance.

— Au revoir.

Toutes ces paroles étaient échangées avec une volubilité vraiment écrasante. Nos voyageurs parlaient encore en agitant leurs foulards, que déjà le bateau s'éloignait à toute vapeur. Ce ne fut que lorsqu'il eut disparu derrière la pointe du Denantou que le Parisien mit fin à ses démonstrations télégraphiques.

— Maintenant, dit-il, reconnaissons notre bagage. Voici ma malle, Léonce Brocard, mon sac de nuit, mon carton;... tiens, les imbéciles! et mon cheval? Ah! ce n'est pas en France que l'on permettrait pareil oubli, l'administration se montre plus soigneuse; mais le mal n'est pas bien grand, un menuisier fera mon affaire; il y en a dans le pays?

Tout ceci à l'adresse des personnes présentes. Mais monsieur Léonce demandait un fiacre.

— Un fiacre, où sont les fiacres?

— Il n'y en a point, lui dit un batelier qui voiturait un petit tonneau.

— Vous plaisantez, sans doute?

— Pas du tout, mais si monsieur veut prendre l'omnibus, il est là qui va partir. Vous allez à Lausanne?

— Non, je reste ici.

— A Ouchy?

— Oui, mon cher, hôtel du Port, non, hôtel de l'Ancre, si l'on m'a bien indiqué.

— Dans ce cas, si monsieur le veut, je vais le conduire; ce n'est qu'à quelques pas.

Sans attendre de réponse, le batelier avait déjà entassé sur le petit chariot le coffre, le carton à chapeau et le reste; il s'était mis en route. M. Brocard le suivait.

— Pas de fiacres! dit-il à haute voix; c'est inconcevable.

Le soir même, le nouvel arrivant, installé à l'hôtel de l'Ancre, avait trouvé moyen de lier conversation et de faire connaissance avec deux Anglais, un Américain, une vieille Allemande un peu sourde, l'hôte, l'hôtesse, le sommelier et le petit peuple des cuisiniers et mitrons. Trois fois déjà il avait discuté la question du classicisme et du romantisme. Il avait parlé du beau dans l'art et du beau dans la nature. Il avait énuméré tous les peintres de la grande nation, passant en revue leurs qualités respectives. Il avait aussi visité les établissements publics de l'endroit, c'est-à-dire le café du Lac, celui de l'hôtel du Port et la pinte de la mère Françoise. Il avait bu quelques bouteilles avec M. Marlet et le cercle des habitués : plusieurs déjà ne jureraient que par lui. Du reste, chacun savait son histoire. M. Léonce Brocard avait de l'argent à dépenser. Par distraction il peignait le genre. Admirateur enthousiaste des grands maîtres de l'école flamande, il cherchait à les imiter; c'est pour cela qu'il fréquentait les tavernes et autres lieux analogues. Dans l'espérance de trouver des types originaux, il était venu en Suisse, où il comptait séjourner quelques mois. Le lac de Genève l'avait séduit. Pour commencer, il se fixait à Ouchy.

— Oui, je suis Français, Parisien, membre indigne de la grande nation, répétait-il, en frappant familièrement sur l'épaule de Marlet. A votre santé, mon très cher; vous avez une figure qui me botte;... il faut que je vous fasse figurer dans ma prochaine toile;... à la votre à tous, mes bons amis; je suis heureux de vous voir, de boire dans votre honorable compagnie;... vive la peinture, les demi-teintes, le clair-obscur, les effets de lumière;... enfoncé le classicisme!

Il sera inutile de remarquer que M. Brocard commençait à être un peu gris; voilà ce que c'est que de s'enrôler dans l'école flamande!

(A suivre.)

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAYRAT

Julien MONNET, éditeur responsable.

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & C^{ie}.